

**RECOMMANDATION DE L'ICCAT SUR LE PROGRAMME DE RÉTABLISSEMENT DES
POPULATIONS DE MAKAIRE BLEU ET DE MAKAIRE BLANC**

RAPPELANT la *Recommandation de l'ICCAT visant à renforcer davantage le plan de rétablissement des populations de makaires bleus et de makaires blancs de l'Atlantique*, de 2006 [Rec. 06-09] ;

TENANT COMPTE de la recommandation de gestion du SCRS selon laquelle la Commission devrait, au minimum, poursuivre les mesures de gestion déjà en place parce que les makaires ne se sont pas encore rétablis ;

LA COMMISSION INTERNATIONALE POUR LA CONSERVATION
DES THONIDÉS DE L'ATLANTIQUE (ICCAT) RECOMMANDE:

1. Les termes de la *Recommandation de l'ICCAT visant à renforcer davantage le plan de rétablissement des populations de makaires bleus et de makaires blancs de l'Atlantique* [Rec. 06-09], de 2006, devront être prolongés jusqu'en 2011 inclus.
2. Les Parties contractantes et Parties, Entités ou Entités de pêche non-contractantes coopérantes (CPC) conviennent d'établir, à la réunion de 2011 de la Commission, un programme pluriannuel visant à rétablir les populations de makaire bleu et de makaire blanc, en se fondant sur l'avis du SCRS.